L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 1er DECEMBRE 1880.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 1er décembre—Température. — Baisse du baromètre suivie d'une hausse, température plus haute, vents du sud, temps couvert ou partiellement couvert avec pluie.

Bulletin météorologique.

Mardi, 30 novembre, 2 h. 06 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Gia	52	Louisville, Ky	36
Galveston, Tex	49	Memphis, Tenn	40
Corsicana, Tex	49	Mobile, Ala	61
Cairo, Ill	44	Montgomery, Ala	57
Chattanooga, Tenn	45	Nashville, Tenn	44
Cincinnati, O	—	New Orleans, La	62
Davenport, Iowa	—	Omaha, Neb	—
Dubuque, Iowa	—	Pittsburgh, Pa	—
Galveston, Texas	61	Savannah, Gia	67
Indianola	50	Shreveport, La	—
Keokuk, Iowa	—	St. Louis, Mo	—
Key West, Fla	—	St. Paul, Minn	—
La Crosse, Wis	—	Vicksburg, Miss	52
Leavenworth, Kan	35	Yankton, D. T	—

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	11.07	Nashville, Tenn	11.10
Cairo, Ill	—	New Orleans*	11.01
Cincinnati, O	—	Omaha, Neb	—
Davenport, I	—	Pittsburgh, Pa	—
Keokuk, Iowa	—	Shreveport, La	—
La Crosse, Wis	—	St. Louis, Mo	—
Leavenworth, K	5.02	St. Paul, Minn	—
Louisville, Ky	4.07	Vicksburg, Miss	—
Memphis, Tenn	4.58	Yankton	—

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

L. DUHME,
Sergeant Signal Corps, U. S. A.

Température du 30 novembre 1880

Thermomètre de C. DUHAMEL, Opticien.

8 heures du matin	Fahrenheit	Centigrade
Midi	64	18
3 P. M.	61	16
6 P. M.	66	19

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCES.

Inscrits au Bureau de Santé dans les 24 heures:

Mariages:

Patrick A. Joyce à Mlle Katie Munster, Charles S. Félix à Amélia Gay, John Carroll à Mlle Marie L. Commes, Richard Ira Brown à Mlle Annie Marie Mason, Lucien Marrero à Mlle Armentine Wayham, John S. Ford à Mlle Irene Wickwar.

Naissances:

Mme Pierre Duval, une fille, 27 nov,
" S. T. Miller, une fille, 29 oct,
" Jean Barrère, une fille, 15 nov,
" Jos. F. Aymard, un garçon, 30 oct.

Décès.

David Alexander 102 ans, infirmerie Touro, natif d'Allemagne.
F. D. Bridgman, 61 ans, rue Annonciation et Market, natif d'Allemagne.
Evia Johnson, c. 1 an, coin Chenut et Tehon Pleodal.
Geo. Meirrer, 45 ans, coin Girod et Marigny, natif d'Allemagne.
Mme Catherine Marques, 34 ans, No 164 rue Royale, native d'Irlande.
Amélie Hearse, c. 50 ans, rue Josephine, près Howard.
Florence Brown, c. 42 ans, No 257 rue Dryades.
Mlle Margaret Daugherty, 25 ans, No 193 rue Magnolia.
François Fontaine, 51 ans, Morgan City, natif de France.
Edw. B. Grimstead, 23 ans, coin Laurel et Jackson.
Eleonora Falk, 4 ans, No 162 rue St. Ferdinand.

Voyageurs arrivés aux principaux Hôtels.

HOTEL ST-CHARLES.

M Heilbrun, Duff G Lake, M Prochaska, Arthur Parker, New York; Jas Lawton, Chicago; F L Kellogg, New York; G R Brown, Belle Fonche; Henry St Louis, Cincinnati; Thos Ryan, New York; W H Hayes, Boston; W T Bartley et femme, Louisville; Chas E Moody, H S Boddell, Harry S Bartlett, J W Hamilton, New York; F H Ball, Erie, Pa; Mme de Felly Colonion, New York; S L Wight, Albany; Gen Jacob Lemann, Bernard Lemann, Donaldsonville; G Sands, Lawrence; Kansas, Mlle Annie Gould, New York; N L Lake, Granada.

CITY HOTEL.

C T Sublett, St-Louis; Ellison, Colorado; Jos J Fails M D & T R R, Edw Levy, ville; C W Clarke, Philadelphia; J H Harris, Cincinnati; L G Adams, W H Ferguson, Texas; W A Lyerly, E A Lyerly, Enterprise, Miss; A Myers, Philadelphia; J H Kinbrough, Carrollton, Miss; R Mayer, Brandon, master Robt, Brandon, Miss; J T McMahon, J W Carlton, steamer Joe Howard; Mme Ingersoll et dans enfants, New York; Gen Sam Rumer, Toledo, Ohio; John Stein, Harrisburg; Pa; F Mont Long, Aralsville, Ohio; P F Smith, Joe Morgan, Mobile, Ala; J A Gordon, Chicago, Ill.

Cour civile de district.—A la cour civile de district, Pliny Cox, pilote du port de la Nouvelle-Orléans, déclare qu'un grand nombre de personnes domiciliées dans la paroisse Plaquemines et dans la paroisse d'Orléans, se sont coalisées et ont conspiré dans le but de l'empêcher d'exercer sa profession. Il a demandé, à la cour du vingt-quatrième district judiciaire de la paroisse Plaquemines une injonction contre toutes celles qui habitent la paroisse, y compris une corporation appelée "Société de Pilotes" et dont J. F. Gerdorf est président. Depuis que l'injonction a été prononcée, a été prise, les dites personnes se sont jointes à Geo Osgood, Geo Benson, S. B. Caldwell, Charles Elwell, J. C. Hooper, Geo. Philips, Richard Francis, F. Loury, John Nicholls, Hugh Neil, Alfred Ruiz, Wm Davis et autres, à l'effet d'éluder l'injonction, en publiant, dans les journaux, que le droit de patente—"licence"—du demandeur, a été révoqué. Il demande que Geo. Osgood et les autres soient empêchés d'agir comme tels jusqu'à présent et de remplir les fonctions de pilotes du port de la Nlle-Orléans, tant qu'ils ne se seront pas conformés à la loi, en s'en retournant à la station des pilotes et en devenant propriétaires, en partie ou en totalité, d'un mois une embarcation de pilote, pontée et du port d'au moins cinquante tonneaux.

—Dans le procès intitulé Vallette Dry Dock Company contre Henry Potter—la banque des Citoyens, A. Carrière et Sons intervenants—le tribunal a maintenu le droit de la banque à déduire cent soixante trois piastres 11½ cts, dû à Vallette, sur le reliquat de cent cinq actions qui lui avaient été données en garantie et saisies. La compagnie a été condamnée au paiement des frais.—Le tribunal a repoussé la réclamation de cinq cents piastres et celle de sept cents soixante quinze piastres, faites par A. Carrière et Sons à Potter, dont ils étaient créanciers.

—Dans le procès "Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans contre la municipalité," celle-ci maintient que la compagnie n'a le droit de réclamer d'elle aucune somme qui ne provient pas des taxes et du revenue de 1877, mentionnés dans le budget adopté en décembre 1877.

—La succession de Mme George Benson est ouverte.

Cour Criminelle de District.—A la section A — Juge Roman — Le locataire de l'hôtel St-Charles, M. R. E. Rivers, accusé d'avoir enlevé le lit 107 de 1877 en se tenant pas dans les chambres des cordes, en cas d'incendie; Julia Jones, accusée de blessures—se sont déclarés innocents.

Madison Scott, c., s'étant reconnu coupable fin port d'armes cachées, a été condamné à un mois de prison de paroisse et au paiement des frais du procès.

Nancy Benson, c., a été convaincue d'avoir volé à Charlotte Williams, c., qui revenait avec elle, sur un train du chemin de fer de Jackson, de Canton, Mississippi, une somme de $270, dont Charlotte a retrouvé $180.

Le jugement de Lizzie Travis et de Tony Costillo, accusés de vol; celui de Léopold Fournier, accusé de faux; celui de Frank Watkins, accusé de voies de fait; Alex. Dermotha, accusé d'avoir déchargé une arme à feu sur quelqu'un; celui de W. W. Van Pelt, accusé d'homicide—ont été fixés à mercredi, aujourd'hui.

A la section B — juge Luzenberg — se sont reconnus coupables: Henry Cox, accusé de port d'armes cachées; Francis Coren et Frank Lully ou Monk, accusés de voies de fait.

Le cautionnement d'Albert Torregano, accusé d'homicide, a été fixé à cinq mille piastres.

Henry Cox, marin, convaincu de port d'armes cachées; Francis Coors, Frank Lully ou Monk, de voies de fait, ont été condamnés—le premier, à deux heures de prison de paroisse; les autres à dix jours de détention à la prison de paroisse.

Cour du juge Miltenberger.—Geo. Williams, accusé de vol; Willis Pugh, de port d'armes cachées; Louis Dockert, accusé d'avoir assailli Pat Bark, colleier de cour, tandis que celui-ci venait l'arrêter d'après un ordre du juge Miltenberger; Thomas Gibson et Jamor Bolden, accusés de voies de fait, ont été envoyés devant la cour criminelle de district. Bolden a été requis de donner un cautionnement de $500 et les autres un cautionnement de $250.

Thomas Gray, petit garçon de dix ans, accusé de voies de fait et d'attaque à main armée, a été renvoyé de la plainte, sa mère l'ayant déjà sévèrement puni.

Charles Civil et George Moore, qu'un affidavit de M. Andrew Mahan accuse de vol, ont été envoyés en prison. Ils n'ont pu fournir un cautionnement de $1000.

John Williams, pour s'être battu et avoir troublé la paix; Henri Burns, pour s'être battu, enivré et avoir troublé la paix—ont été condamnés à une amende de $15 ou à trente jours de prison de paroisse.

Nicholas Torrentino, accusé de complicité dans la rixe dont nous parlions ailleurs, a été requis de donner un cautionnement de $1,000 en attendant l'interrogatoire.

Thomas Clark, pour ivresse et bris de paix, a été condamné à une amende de $10 ou à quinze jours de prison de paroisse.

Cour du juge Sheehan.—George Mexico, accusé de vol; J. P. Terrell, de port d'armes cachées; Thomas Lavinos et Bettie Jones, du vol d'une montre en or et soixante-dix piastres, à la résidence de M. Johnson—ont été envoyés devant la cour criminelle de district. Les deux premiers ont été requis de fournir un cautionnement de $250; les deux autres, d'en donner un de $500.

James Hanifan, accusé de voies de fait, a dû donner un cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

D. J. Muller et J. W. Potter, les deux officiers de police qui sont accusés d'avoir enlevé une montre en argent du cadavre de Pat Laughra et dont nous avons longuement parlé dans notre dernier numéro—ont fourni un cautionnement de $250 pour répondre de leur comparution.

Conseil de ville. — Le Conseil s'est réuni, hier à midi, le maire, les administrateurs Chevalley, Glynn, Isaacson, Marks et Mealey ont assisté à la séance.

Ont été adoptées: Une ordonnance autorisant le New Orleans City Railroad Company à construire une gare dans la rue du Bassin, près Canal; une ordonnance autorisant l'administrateur du département de la police à demander durant 10 jours, des soumissions pour l'éclairage de la ville à l'huile de charbon; une ordonnance autorisant le maire et l'administrateur du département des comptes publics à emprunter $10,000 dans le but de faire face au paiement des provisions fournies aux institutions de charité de la ville.

Sur la motion de M. Glynn, la réclamation de J. B. Read—$440 65, pour la fourniture de comestibles—a été réduite à $271 90.

Une réclamation de N. Bradley, entrepreneur; une autre de D. O. Leary, L. Burchfield et M. J. Connors, pour désséchement extra en août et en septembre 1880; une demande de fonds de l'association sanitaire à l'effet de faire passer de l'eau du fleuve dans les ruisseaux de la ville—ont été soumises au comité général.

Une lettre de M. Blanchard, voyer, qui demande que le City Railroad Company soit autorisé à poser un track dans la rue du Camp, pourvu que les ruisseaux soient bordés et que la barrière soit transportée ailleurs—a été envoyée à l'administrateur du département des travaux publics, avec prière d'instruire une enquête et faire un rapport.

Une lettre de M. Courtade, qui demande que le reste de ses taxes de 1878 soit reçu, a été soumise à l'administration du département des finances.

Une lettre d'un propriétaire, qui s'oppose à la démolition de sa maison, située dans les "fire limits," a été envoyée à l'administrateur du département de la police.

Une lettre de John Grover au sujet de la "license" semi-annuelle d'un café chantant située au No 122, de la rue Carondelet, a été soumise à l'administrateur du département des finances.

Le conseil s'est ensuite ajourné à mardi prochain.

Paragraphes—A la cour de circuit des Etats-Unis, le juge Billings a tiré de la roue les noms des citoyens qui remplirent les devoirs de petits jurés durant le terme de novembre; en voici la liste:

Edgar Davis, C. W. Killburn, George D. Rite, J. F. Callico, F. Reckert, Jr., C. W. Witnam, Jas. Buckley, Frank Von Phul, A. Tertron, F. Generelly, A. Ducongé, L. M. Hollingsworth, Louis J. Sere, B. G. Barton, Arthur Blache, Wallace Wood, S. Andry, Robert Carey, J. Gasquet, Thos. Wiltz, Fred Blass, W. P. Buckley, Jules Pederell, James Housard, James Mathew, Wm. Christopher, Alex. Gual, G. T. Lathrop, Lafayette Guyol, F. Dolhonde, O. T. Dugazon, Hugh Flynn, Frank Rawle, Chas. Delassus, J. J. O'Connor, Chas. Post, Victor Soutere, J. Hennessey, Jas. Asher, Jr., W. H. Deeves, J. A. Freeman, L. W. S. Gray, R. Fortune, S. LeGardeur, B. O. L. Rayne, Edw. Jones, John Tuyes, Edgar Léon.

—Les attachés de compagnies de machines à coudre, au nombre de quarante-deux, ont formé une société de bienfaisance mutuelle dont F. R. Adams est président, A. Ottman vice-président, W. E. Armstrong secrétaire, A. E. Carlion, secrétaire aux finances, Wm. Fitzgerald trésorier.

—Notre pour suprême a décidé que les fonctionnaires de l'Etat élus ou nommés en vertu de la constitution ont droit à leurs salaires, et qu'aucun créancier de l'Etat ne saurait avoir de priorité à leur préjudice.

—Le grand jury de la paroisse d'Orléans a trouvé bien à poursuivre Albert Torregano pour l'homicide de Dédé White, tué, le 2 novembre dernier, au "poll" du huitième ward.

—Les électeurs présidentiels de la Louisiane—MM. T. C. Manning, Walter C. Flower, C. A. Butler, Emile J. O'Brien, Allen Thomas, W. H. Jack, Geo. H. Ellis et K. A. Kross—se réuniront, aujourd'hui, au Capitole, pour donner le vote de l'Etat. M. Manning sera chargé de l'apporter à Washington. La loi veut que les électeurs dressent trois certificats: un qui devra être délivré au président du sénat fédéral avant le premier mercredi de janvier prochain; un qui devra être expédié, au même fonctionnaire, par la voie du bureau de poste; un qui devra être déposé à la cour de district des Etats-Unis.

—Les agents et les consignataires du steamer anglais "Delambre" (cargaison de vingt-six mille sacs de café Rio) saisi pour frais de sauvetage, ayant fourni le cautionnement requis, le séquestre a été levé.

—Michel Toronto, accusé de complicité dans la rixe qui a eu lieu, lundi soir, au coin des rues St-Claude et St-Pierre, entre Toney Mango et au nommé Natur, et dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, a été arrêté, hier matin, par le capitaine Gill, et déféré à la station du quatrième precinct.

—James Dickson a été arrêté au coin des rues Annonciation et Delord. Il est accusé d'avoir commis un vol chez M. S. Gilberte.

—Le quai du pied de la rue Terpsichore, poteau 21, est cassé.

—John Harris, c., accusé d'attaque à main armée, a été arrêté sur la Levée, au pied de la rue du Canal.

—La carcasse d'une chèvre ornait, hier, le coin des rues Bassin et Douane.

—La barrière du No 178 de la rue Claiborne est en très mauvais état et peut crouler d'un moment à un autre.

—Les charrettes à immondices ne sont point passées, depuis deux semaines, dans les rues Dryades et Baronne, entre celles Dauphine et Félicité, et aussi depuis sept jours dans la rue Conti.

—Un chien qui avait mordu un petit garçon de sept ans—fils de M. Joe Armbruster—a été tué par l'officier Flynn.

—Jno Frank et John Ryan, pour s'être battus et avoir troublé la paix, ont été arrêtés au coin des rues Poète et Remparts.

—Annie Johnson, c., pour s'être enivrée, avoir troublé la paix et s'être servie d'un langage indécent, a été arrêtée dans la rue Franklin, près Commune.

—L'officier de police Bondonneau a tué trois chiens dans la rue Cinquième, entre les rues Cambronne et Jefferson; un d'eux était enragé et avait mordu les deux autres.

—François Savon, âgé de soixante-deux ans, a été envoyé à l'hôpital, du No 152 de la rue Dauphine.

—David Lobe a été arrêté au coin de la rue Canal et du Passage de la Bourse. On l'accuse de débiter des cigares sans être muni du droit de patente—"licence".

—Hy. Burns, accusé d'ivresse et de bris de paix, a été arrêté au coin des rues Front et Canal. Il est, en outre, accusé d'avoir assailli l'officier de police Roy.

—Jack Micaniga, pour ivresse et bris de paix, a été arrêté au coin des rues St-Louis et Chartres.

—Les journaliers qui déchargent les "cars" du chemin de fer de Morgan ont exigé, hier matin, vingt-cinq sous au lieu de quinze sous l'heure; l'augmentation leur ayant été refusée, ils se sont contentés des quinze-sous.

—Le gouverneur a nommé, hier, M. S. D. Stockman, directeur du Southern University, en remplacement du Dr Alfred Mercier, démissionnaire; M. St-Joe Provost constable du premier "ward" de la paroisse Ibérie, en remplacement de M. Ovide Hébert, démissionnaire.

—Une paire de boucles-d'oreilles appartenant à N. Litzelman et valant une douzaine de piastres, fut volée, récemment, chez M. Litzelman, qui demeure au No 290 de la rue Décatur. Les soupçons s'étant arrêtés sur Rosanna White, domestique du propriétaire, les sergent Wilkinson, qui a souvent montré une grande habileté dans de pareilles circonstances, fit chargé de chercher les bijoux. Il ne tarda pas à rencontrer Rosanna, et celle-ci, après avoir étudié les questions de l'officier, finit par avouer qu'elle avait ramassé les boucles d'oreilles sur le plancher de la maison. Le sergent les lui a fait restituer et les a remises à M. Litzelman. Les objets volés ont été retrouvés au No 61 de la rue du Quartier.

—Au nombre des passagers du vapeur "Louisiana" parti ce matin pour New York, se trouvait M. Richard Mendes qui a pour destination Paris où il va s'établir en qualité d'agent de grands négociants en vins de Bordeaux. M. Mendes joint à de précieuses connaissances commerciales, une activité, une énergie et des manières affables qui le rendent éminemment apte à cette branche du négoce qu'il a embrassée et qui semble lui promettre un brillant avenir. Nos vœux l'accompagnent!

—Hier, à trois heures et demie de l'après-midi, M. Antonio Albini, trois de ses fils et sa fille—musiciens qui jouent dans les rues—ont été écroués à la station centrale sous prévention d'avoir enfreint l'ordonnance qui prohibe les attroupements.

—Wm. Graham, c., a été arrêté hier soir, à six heures, dans la rue Poydras, près Bassin. Ben Forrest l'accuse d'obtention d'argent sous de faux prétextes.

—Ed. O'Neil, accusé d'attaque à main armée a été arrêté au coin des rues Front et Lafayette.

—Robert J. Sutherland, âgé de onze ans, domicilié au coin des rues Pacifique et Jackson, a eu le petit doigt de la main gauche emporté par un fusil qui a éclaté entre ses mains.

—Une rixe a eu lieu, au No 35, de la rue Franklin, entre Marie Johnson et un nommé Coco—tous deux de couleur; Marie a reçu plusieurs coups de pieds au ventre. Son état est d'autant plus grave qu'elle est enceinte. On la transporte chez elle au coin des rues Perdido et Franklin.

—Hier après-midi, M. P. J. O'Reilly s'est présenté devant le juge Sheehan et a fait un affidavit contre M. J. N. Healy, avocat, qu'il accuse d'abus de confiance et de détournement de fonds. En juin dernier, M. O'Reilly a confié à M. Healy un compte de soixante piastres que lui devait MM. S. Noyes & Cie et l'a chargé d'en recouvrer le montant. Healy en a touché $25, mais ne les a pas remises à O'Reilly.

Ventes inscrites au Bureau de l'annotateur des aliénations:

Mme Elisabeth Nolting à Mme C. Johnca, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Howard, Erato, Prytania et Freret, mesurant 32 pieds de face à la rue Freret sur 126 pieds de profondeur $400

Mme Marie Serrazin à Edward Adler, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Delord, Camp, Poeyfarré et Magazine, mesurant 25 pieds de face à la rue Delord, sur 124 pieds de profondeur $3,500

Jno. Lusk à Jas. Tully, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Cotton Press, Moreau, Urquhart et Villeré, mesurant 31 pieds de face à la rue Cotton Press, sur 120 pieds de profondeur $1,000

Le même à Mme Ann Casey, deux terrains et bâtisses, compris entre les mêmes rues, mesurant 31 pieds de face à la rue Cotton Press, sur 120 pieds de profondeur $400

Edward C. O'Neil à Lino Lopez, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Villeré, Moreau, les rues Saxonne, Moreau et Urquhart, mesurant 25 pieds de face à l'Avenue Washington, sur 117 pieds de profondeur $400

Chas. S. Pitcher à Geo. E. Pitcher, quatre terrains et bâtisses, compris entre l'Avenue St. Charles, les rues Prytania, Fischer et Antoine, mesurant chacun 31 pieds de face à l'Avenue St. Charles, sur 150 pieds de profondeur $5,000

Walter Hugh à Mlle Mary S. Darin, deux terrains et bâtisses, compris entre les rues St. Charles, Liford, Carondelet et Julie, mesurant chacun 31 pieds de face à la rue St. Charles, sur 100 de profondeur $9,750

Succession de Mme M. A. Dunn à Edward Flynn, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Tchoupitoulas, Religieuse, St. James et Céleste, mesurant 14 pieds de face à la rue Religieuse, sur 128 pieds de profondeur $2,000

Veuve A. Bernard à Henry Johnson, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Dryades, Gentilly, St. Denis et l'Avenue Washington, mesurant 24 pieds de face à la rue Gentilly, sur 120 pieds de profondeur $500

Théodore Lerous à Mlle Ludwig Scherer, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Philippe Première, Dryades et St. Denis, mesurant 23 pieds de face à la rue Philippe, sur 92 pieds de profondeur $750

Gustave Jacque à H. Boult, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Rampart, Ste. Anne, Dumaine et Bourgogne, mesurant 30 pieds de face à la rue Rampart, sur 60 pieds de profondeur ..... $1,435.

Pour soirées chaussures vernies pour messieurs, belles pantoufles et belles bottes pour dames, à l'**Etoile Rouge**.

Nouvelles Télégraphiques.

FRANCE.

Première audience.—Les témoins.

Paris, 26 novembre. — Le scandale du ministère de la guerre et la tentative faite par le général de Cissey pour se justifier forment aujourd'hui le principal sujet des conversations à Paris. L'action intentée par le général de Cissey contre les directeurs de l'*Intransigeant* et du *Petit Parisien* est venue hier devant la huitième chambre. La salle d'audience était comble. Le général de Cissey était présent au prétoire. Les directeurs Rochefort et les gérants de l'*Intransigeant* et du *Petit Parisien* ont comparu, mais le député Laisant, qui est aussi un défendeur, était absent. Son avocat a demandé que le procès fut ajourné jusqu'après l'enquête parlementaire. Le avocat du général de Cissey a combattu vivement cette demande, qui a été rejetée par le tribunal. On a ensuite procédé à l'audition des témoins. Le général Gresley, ancien ministre de la guerre, cité par le poursuivant, a déclaré catégoriquement qu'il ne savait rien du crime imputé au général de Cissey et n'avait jamais vu la Lorgne de Kaulla au ministère de la guerre.

Le général Boyer a déclaré dédaigneusement que les accusations de Rochefort et de ses amis étaient absolument insensées, et M. Chistel, un hôtelier de Bordeaux, a dit qu'il avait vu le cadavre du colonel Clément, qui, d'après Rochefort, demeure à New-York, No 15, Broadway.

Pas une seule preuve n'a été produite par les défendeurs à l'appui des accusations de trahison portées contre le général de Cissey, et Rochefort lui-même a admis que le seul objet de ces violents articles était d'obtenir une enquête parlementaire. Quand Rochefort a fait cet aveu cynique, l'auditoire n'a pu contenir son indignation, et le président Cartier a eu de la peine à faire rétablir l'ordre.

M. Laisant, dont l'absence hier a été vivement commentée, annonce qu'il assistera à l'audience d'aujourd'hui.

Deuxième audience.—Incident.

Paris, 28 novembre.—A l'audience du procès de Cissey, M. Laisant, un des défenseurs, a accepté la responsabilité des articles parus dans le *Petit Parisien* et a admis les dépositions des témoins du général de Cissey. M. Laisant a demandé que l'affaire fût remise à huitaine afin qu'il pût produire des témoins. Cette requête a été repoussée.

L'avocat du poursuivant a appuyé sur les glorieux services du général de Cissey et déclaré que ses gardes-marines attaquaient en lui le soldat qui est entré le premier à Paris pendant le règne de la Commune. Ce passage a été applaudi par l'auditoire, et il s'en est suivi un tumulte à raison duquel l'audience a été suspendue et l'on a fait évacuer la salle. A la reprise de l'audience le président du tribunal a censuré les membres du barreau pour avoir pris part à la manifestation.

L'avocat de M. de Cissey, poursuivant son argumentation, a cherché à démontrer que les accusations portées contre le général de Cissey étaient absolument sans fondement.

L'avocat des défendeurs a pris ensuite la parole et à la fin de la plaidoierie la cause a été renvoyée à demain.

Paris, 27 novembre—Le procès intenté par le général de Cissey contre MM. Henri Rochefort et Laisant s'est terminé aujourd'hui. Le tribunal, après avoir admis les circonstances atténuantes, a condamné M. Laisant, directeur du *Petit Parisien*, et M. Chauvin, gérant de ce même journal, à 4,000 et 200 francs d'amende respectivement, et à 8,000 francs de dommages-intérêts solidairement. Ils sont aussi tenus de publier le jugement dans dix journaux. La même sentence a été rendue contre M. Rochefort, rédacteur de l'*Intransigeant*, et son général, M. Depierre.

L'amiral Cloué à la chambre.

Paris, 26 novembre—Dans la séance d'hier à la chambre des députés, M. Le Vieillie, député de Cherbourg, a présenté une interpellation au sujet de l'amiral Cloué, ministre de la marine, et l'a accusé d'avoir fait un agent du gouvernement du 16 mai, ce que l'amiral a nié. M. Germain Casse et M. Périn ont attaqué le ministre de la marine et M. Ferry, président du conseil, l'a défendu. L'ordre du jour pur et simple a été ensuite adopté.

Les conférences de Mme Olympe Audouard.

Paris, 26 novembre—Mme Olympe Audouard apôtre du mouvement des droits de la femme en France, annonce qu'elle a l'intention de reprendre ses lectures à la Salle des Conférences. La conférencière est déjà devenue populaire, et les hommes forment toujours plus de la moitié de son auditoire. Les sujets que doivent embrasser ses conférences sont plutôt sociaux que politiques.

Londres, 26 novembre.—On télégraphie de Rome que les passagers à bord du steamer Oncle-Joseph étaient des émigrants pour l'Amérique du Sud. Le capitaine de l'Ortigia dit que l'abordage a eu lieu par une nuit très sombre. L'Oncle-Joseph a donné sur l'avant de l'Ortigia. L'équipage de ce dernier navire a fait tous ses efforts pour sauver les passagers.

Une autre dépêche de Rome dit que les passagers de l'Oncle-Joseph étaient de pauvres émigrants de la Calabre. L'Ortigia a frappé l'Oncle-Joseph par le travers pendant qu'il marchait à toute vitesse, et l'a presque coupé en deux. L'Oncle-Joseph a sombré en moins de trois minutes.

On télégraphie de Paris: "Une grande inquiétude règne dans les cercles anglais et américains. On craint qu'il n'y eût des passagers anglais et américains à bord du steamer Oncle-Joseph." Ces craintes ne paraissent pas fondées.

Un rival du Dr Tanner.

Londres, 27 novembre.—On rapporte qu'un fabricant de Styrie écrit à la *Presse libre* de Vienne qu'il est prêt à engager une lutte contre le Dr Tanner dans des conditions spéciales. Il offre de rester quarante-quatre jours sans manger, mais en buvant de la bière.

L'Etoile Rouge! L'Etoile Rouge!

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES EUROPÉENNES

FRANCE.

Le succès du Canal de Panamma assuré.

Londres, 30.—Une dépêche de Paris dit: on a repris avec une nouvelle vigueur l'entreprise du Canal de Panama. Ce mouvement est si universel, que le succès, en ce qui regarde les souscriptions et le capital, est assuré. Des adhésions arrivent de toutes les parties du monde.

Rochefort demande un monument à la mémoire des communards de 1871.

Londres, 30—Une dépêche de Paris au Times dit que M. Rochefort demande des signatures pour demander à la municipalité un terrain où l'on élèverait un monument aux communards tués en 1871.

C'est là une pure bravade, sans doute; mais elle donne une idée exacte de l'esprit qui anime les extrémistes de la gauche.

M. de Lesseps et le canal de Panamma.

Londres, 30—Dans une entrevue entre le correspondant du Times à Paris et M. de Lesseps, celui-ci a dit: J'ai une plus grande confiance dans le canal de Panama que je n'en avais dans celui de Suez. Les brises de l'Atlantique et du Pacifique en feront la région la plus salubre du monde. Il y a déjà des excavateurs préparés qui feront avant 300 mètres cubes par heure. Tout ce qui est nécessaire est prêt pour commencer le travail. L'Angleterre seule assure l'achèvement du canal.

La démonstration navale et le gouvernement français.

Paris, 30—Au Sénat, pendant le débat sur le budget du ministère des affaires étrangères, M. Barthelemy St-Hilaire a dit que la démonstration navale avait été entreprise pour régler les questions monténégrine, grecque et arménienne. Cela fait la politique sagace de la France qui a maintenu la démonstration dans les limites où elle est restée. La démonstration en faveur de la Grèce était encore une hypothèse. Le gouvernement sympathise cordialement avec la Grèce, mais c'est l'Angleterre qui a soulevé la question.

Massacre de marins anglais aux Iles Salomon.

Londres, 30—L'amirauté a reçu un télégramme confirmant le rapport du meurtre du commandant et de 6 hommes de l'équipage du steamer de Sa Majesté Sandfly aux Iles Salomon, dans la mer du Pacifique. Ils ont été attaqués pendant qu'ils se baignaient. Un détachement du schooner sous le commandement d'un sous-lieutenant débarqua, reprit les cadavres et brula le village. Il y a eu deux hommes de l'équipage du Sandfly de blessé. Le commodore de la station du Pacifique va envoyer un autre navire de guerre dans ces îles.

Les tendances de M. Shaw Lefevre en faveur des Irlandais.

Londres, 30.—Suivant le Times, la nomination de M. Shaw Lefevre, secrétaire de l'amirauté, comme successeur du très hon. Wm Adams, premier commissaire des travaux, est significative. Ses vues sur la question de la propriété en Irlande sont bien connues. Il s'est nommé le champion des clauses de la loi de 1870 sur la propriété, qui avait pour but de faciliter l'achat de fermes par les occupants. En dirigeant les mesures en faveur de l'Irlande, il se montrera sans aucun doute le digne lieutenant de M. Gladstone et de M. Forster.

Renforts envoyés en Irlande.

Londres, 30—200 marins de la division de Chatham qui avaient reçu récemment ordre de partir pour l'Irlande, mais dont le départ avait été retardé, vont décidément y rendre, cette semaine.

Londres, 30—Un nombreux corps de police, accompagné d'infanterie et d'artillerie s'est rendu à New Dallas, à 7 heures ce matin, pour apaiser les troubles qui y avaient lieu.

Une victoire des Kurdes.

Teheran, 30—Un rapport a été reçu ici, suivant lequel Sadik, fils du sheik Abdullah, avec plusieurs milliers de Kurdes, s'est avancé très près de l'Irunnah et a pris 2 canons. Le commandant persan avait quitté l'Irunnah pour lui livrer bataille.

L'affaire de l'arrestation du ministre Pelham Dale.

Londres, 30—Le Rév. T. Pelham Dale, membre de l'église d'Angleterre, recteur de St-Vedan, a été arrêté le 30 octobre et emprisonné dans la geôle de Holloway pour avoir désobéi aux ordres de la cour ecclésiastique en se livrant aux exercices ritualistes.

Aujourd'hui, il a été fait des plaidoiries pour obtenir un writ d'habeas corpus en vue de le faire relâcher, à cause de l'invalidité des procédures dirigées contre lui.

La division du banc de la reine, sans exprimer d'opinion sur le point de droit soulevé, a accordé le writ, fixant le débat sur la validité de la poursuite à lundi prochain.

Le rôle du gouvernement allemand dans le mouvement contre les juifs.

Berlin, 30—La Gazette de Voss attaque violemment la Gazette Allemande du Nord pour avoir essayé de pallier la répression contre les juifs. La Gazette de Voss croit que les articles de la Gazette Allemande du Nord sur la question lui sont dictés. Le gouvernement, dit elle, joue un pitoyable jeu. Il se sert du mouvement contre les juifs pour frapper la liberté civile comme il l'a déjà fait pour l'agitation socialiste.

Casernes de police à New Palmas.

Londres, 30—Le transport de la caserne de police à New Palmas a eu lieu sans trouble. Les paysans, qui étaient dominés par une force écrasante de soldats qui ont établi six tentes dans lesquelles vingt-cinq hommes de police camperont pour protéger les hommes engagés à la construction des casernes.

Dublin, 30, Les barraques de la police ont été élevées à New Palls sans trouble.

Condamnation pour diffamation.

Londres, 30—Le jury dans l'affaire du Dr Philip, accusé de diffamation contre M. A. M. Sullivan a rendu un verdict de culpabilité.

Une allocution du Pape contre la persécution catholique.

Londres, 30—Le Globe de ce jour dit: Nous apprenons que le Pape prépare une allocution qui condamne l'attitude hostile de la France et d'autres puissances catholiques à l'égard de l'Eglise.

Retour du prince Hohenlohe à Paris.

Berlin, 30—Le retour du prince Hohenlohe à Paris, en qualité d'ambassadeur d'Allemagne, est fixé, à mercredi, au plus tard.

Départ à Nimovgorod.—Le czar de retour à St-Pétersbourg.

St-Pétersbourg, 30—La glace s'est brusquement brisée à Nimovgorod par suite des temps chauds. Cinq vapeurs et trente barges ont été détruits. Une grande quantité de grain, de naphte et de poisson, tout cela a été perdu. La perte est immense.

Le czar est parti de Livadia pour St-Pétersbourg.

Le Duc de Parme expulsé d'Espagne.

Madrid, 30.—Le duc de Parme, beau-frère de Don Carlos, a reçu ordre de quitter l'Espagne.

Le meurtre Wheeler en Irlande.

Dublin, 30—La Gazette contient une offre de £1000 de récompense pour la découverte des meurtriers de M. Wheeler à Pola.

Mission de M. Goschen.

Londres, 30—Le correspondant du Daily News à Constantinople dit: Il est connu que le retour de M. Goschen après les fêtes de Noël aura pour objet une mission spéciale qui se terminera aussi vite que les évènements le permettront.

Résolution de la Chambre des Députés italienne.

Rome, 30—A la Chambre des Députés ce soir, après plusieurs ordres du jour, signor Mancini a proposé une résolution signée de 20 membres, déclarant que la Chambre désirait donner son opinion sur d'importantes réformes que réclament les besoins du pays, passe à l'ordre du jour.

Signor Mancini a examiné toutes les questions soulevées relativement à la politique du gouvernement. Il a conclu qu'il fallait accorder sa confiance au ministère.

M. Cairoli a dit que le cabinet acceptait la motion Mancini comme une marque de confiance; la motion a été adoptée par 221 voix contre 188. Le gouvernement regarde en ce moment, le vote comme une complète victoire.

Pourparlers entre puissances sur l'emploi de la monnaie d'argent.

Berlin, 30—Des pourparlers ont lieu entre les gouvernements français, allemand et des Etats-Unis, pour échanger leurs vues respectives sur l'emploi des monnaies d'argent existantes.

Les finances de l'Autriche.

Vienne, 30—L'état financier du gouvernement présenté à